

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CA
GRANDANGOULEME (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007182700097

POSTE COMPTABLE : ANGOULEME

M. 14

Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget primitif

voté par nature

BUDGET ANNEXE : BA GEST IMMO - AMGT ZONES (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	5
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	6
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	8

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	10
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	14
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	15
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	16
A3 - Etat des provisions	17
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	18
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	19
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	20

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 343 982,00	2 050 609,00	2 050 609,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	346 000,00	950 400,00	950 400,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	60 000,00	22 500,00	22 500,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00	3 500,00	3 500,00
60612	Energie - Electricité	48 000,00	56 000,00	56 000,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	881,00	881,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	500,00	500,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	2 800,00	2 800,00
6132	Locations immobilières	172 000,00	152 000,00	152 000,00
61521	Entretien terrains	100 000,00	173 773,00	173 773,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	40 000,00	28 943,00	28 943,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6156	Maintenance	32 482,00	45 282,00	45 282,00
6161	Multirisques	24 500,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	10 000,00	9 500,00	9 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	33 730,00	33 730,00
63512	Taxes foncières	400 000,00	464 800,00	464 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6542	Créances éteintes	18 000,00	18 000,00	18 000,00
66	Charges financières	110 000,00	80 000,00	80 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	70 000,00	70 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	19 318,00	49 391,00	49 391,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	7 318,00	37 391,00	37 391,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 491 300,00	2 198 000,00	2 198 000,00

023	Virement à la section d'investissement	724 800,00	279 000,00	279 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	11 632 000,00	11 560 000,00	11 560 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 000 000,00	950 000,00	950 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	8 822 000,00	8 800 000,00	8 800 000,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 810 000,00	1 810 000,00	1 810 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 356 800,00	11 839 000,00	11 839 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	13 848 100,00	14 037 000,00	14 037 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 037 000,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	20 000,00	0,00	0,00
7018	Autres ventes de produits finis	20 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 535 100,00	2 222 300,00	2 222 300,00
752	Revenus des immeubles	1 232 318,00	872 300,00	872 300,00
7552	Prise en charge déficit BA administratif	1 302 782,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	150 000,00	150 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 555 100,00	2 222 300,00	2 222 300,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	11 293 000,00	11 814 700,00	11 814 700,00
7133	Variat° en-cours de production biens	9 552 000,00	10 099 700,00	10 099 700,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	1 486 000,00	1 486 000,00	1 486 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	240 000,00	229 000,00	229 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	15 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		11 293 000,00	11 814 700,00	11 814 700,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	13 848 100,00	14 037 000,00	14 037 000,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	14 037 000,00
--	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 984,42	2 000,00	2 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions, droits similaires	1 984,42	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	93 000,00	53 000,00	53 000,00
2111	Terrains nus	40 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 000,00	13 000,00	13 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	510 131,52	136 371,73	136 371,73
2312	Agencements et aménagements de terrains	24 000,00	15 000,00	15 000,00
2313	Constructions	486 131,52	121 371,73	121 371,73
20201501	Opération d'équipement n° 20201501	1 833 491,48	2 000 000,00	2 000 000,00
20201601	Opération d'équipement n° 20201601	307 167,06	73 699,80	73 699,80
20201602	Opération d'équipement n° 20201602	1 696,00	1 696,00	1 696,00
20201801	Opération d'équipement n° 20201801	190 000,00	92 058,87	92 058,87
20201901	Opération d'équipement n° 20201901	0,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 937 470,48	2 408 826,40	2 408 826,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 480 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
1641	Emprunts en euros	1 450 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 480 000,00	1 030 000,00	1 030 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		4 417 470,48	3 438 826,40	3 438 826,40

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 293 000,00	11 814 700,00	11 814 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	255 000,00	229 000,00	229 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	7 000,00	7 000,00	7 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	46 000,00	46 000,00	46 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	162 200,00	151 000,00	151 000,00
28031	Frais d'études	2 280,00	0,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	2 600,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	9 200,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	600,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	120,00	0,00	0,00
	Charges transférées	11 038 000,00	11 585 700,00	11 585 700,00
3354	Etudes et prestations de services	3 416 000,00	2 341 700,00	2 341 700,00
3355	Travaux	7 622 000,00	9 244 000,00	9 244 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 400 000,00	400 000,00	400 000,00
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	1 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		12 693 000,00	12 214 700,00	12 214 700,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	17 110 470,48	15 653 526,40	15 653 526,40
--	---------------	---------------	---------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	123 113,88
----------------------------------	------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	5 485 359,72
--	--------------

=

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				21 262 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	500 000,00	3 176 500,00	3 176 500,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	500 000,00	576 500,00	576 500,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	2 600 000,00	2 600 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 127 728,57	5 163 618,58	5 163 618,58
1641	Emprunts en euros	6 127 728,57	5 163 618,58	5 163 618,58
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 627 728,57	8 340 118,58	8 340 118,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	494 671,43	386 109,42	386 109,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	494 671,43	386 109,42	386 109,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	30 800,00	30 800,00	30 800,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	30 800,00	30 800,00	30 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		535 471,43	426 909,42	426 909,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 163 200,00	8 767 028,00	8 767 028,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement	724 800,00	279 000,00	279 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	11 632 000,00	11 560 000,00	11 560 000,00
28031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28132	Immeubles de rapport	955 000,00	925 000,00	925 000,00
28138	Autres constructions	1 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 000,00	0,00	0,00
3351	Terrains	9 166 000,00	9 244 000,00	9 244 000,00
3355	Travaux	1 366 000,00	1 366 000,00	1 366 000,00
33581	Frais accessoires	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 356 800,00	11 839 000,00	11 839 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 400 000,00	400 000,00	400 000,00
2132	Immeubles de rapport	1 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 756 800,00	12 239 000,00	12 239 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	20 920 000,00	21 006 028,00	21 006 028,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	255 972,00
----------------------------------	-------------------

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			21 262 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

II

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					6 320 006,38									
1641 Emprunts en euros (total)					6 320 006,38									
479/226540/514695	CREDIT LOCAL DE FRANCE	14/12/2004	31/12/2016	01/01/2017	996 666,51	V	EURIBOR03M	0,000	0,100	EUR	T	C	O	A-1
483/050354/ LT059354	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	19/12/2005	31/12/2016	31/03/2017	1 333 333,48	F		3,370	3,415	EUR	T	C	N	A-1
488/243985/514700	CREDIT LOCAL DE FRANCE	06/12/2006	31/12/2016	01/01/2017	1 050 000,00	F		3,870	4,420	EUR	T	C	O	A-1
490/1806714	CAISSE D EPARGNE ANGOULEME	19/12/2007	31/12/2016	30/03/2017	1 083 333,45	F		4,440	4,525	EUR	T	C	O	A-1
497/110511/LT110511	CREDIT AGRICOLE DE LA CHARENTE	31/12/2011	31/12/2016	15/03/2017	1 366 673,00	V	EURIBOR03M	1,584	1,840	EUR	T	C	N	A-1
498/CLEAC 06 1210530	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	31/12/2011	31/12/2016	01/01/2017	489 999,94	V	EURIBOR03M	0,420	1,950	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					6 320 006,38									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 740 010,38					963 331,99	68 535,75	0,00	4 639,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 740 010,38					963 331,99	68 535,75	0,00	4 639,31
479/226540/514695	N	0,00	A-1	76 666,47	0,00	V	EURIBOR03M	0,000	76 666,47	0,00	0,00	0,00
483/050354/ LT059354	N	0,00	A-1	333 333,52	1,00	F		3,370	333 333,52	7 024,69	0,00	0,00
488/243985/514700	N	0,00	A-1	450 000,00	2,00	F		3,870	200 000,00	14 754,38	0,00	2 445,03
490/1806714	N	0,00	A-1	563 333,49	3,24	F		4,440	173 333,32	22 126,00	0,00	0,00
497/110511/LT110511	N	0,00	A-1	966 677,00	7,20	V	EURIBOR03M	2,000	133 332,00	18 333,56	0,00	694,46
498/CLEAC 06 1210530	N	0,00	A-1	349 999,90	7,24	V	EURIBOR03M	1,562	46 666,68	6 297,12	0,00	1 499,82
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA GRANDANGOULEME - BA GEST IMMO - AMGT ZONES - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 740 010,38					963 331,99	68 535,75	0,00	4 639,31

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 740 010,38	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-12-14

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bien meuble dont la valeur d'acquisition unitaire est inférieure à 500 €	1	14/12/2017
L	202-Frais liés réalisation documents d'urbanisme & numérisation du cadastre	10	14/12/2017
L	2031-Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	2032-Frais de recherche et de développement	5	14/12/2017
L	2033-Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	14/12/2017
L	2051-Concessions et droits similaires	2	14/12/2017
L	204111;121;131;411;481;511;581;611;621;631;641;171;181;421;411;421 Sub éqpt vers biens mob mat étd	5	14/12/2017
L	204112;122;132;412;482;512;582;612;622;632;642;172;182;422;412;422Sub éqpts vers biens immob instal	30	14/12/2017
L	204113;123;133;413;483;513;583;613;623;633;643;173;183;423;413;423Subv éqpts v pro infr intrêt nat	40	14/12/2017
L	2121-21721-Plantations d'arbres et d'arbustes	20	14/12/2017
L	FACULTATIF-2128-21728-Autres agencements et aménagements de terrains	0	14/12/2017
L	2132-21732-Immeubles de rapport	30	14/12/2017
L	FACULTATIF-21312-21318-Installations générales, agencements, aménagements des constructions	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-21731-21732-21735-21738	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2135-2138	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2138-21738-Autres constructions : Bâtiments légers, abris	15	14/12/2017
L	FACULTATIF-2141-2142-2143-2145-2148-Constructions sur sol d'autrui	0	14/12/2017
L	FACULTATIF-2152-21752-Installations de voirie	30	14/12/2017
L	21568-Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	14/12/2017
L	21571-21757-Matériel roulant de voirie	10	14/12/2017
L	2158-21758-Autres installations, matériel et outillage techniques	10	14/12/2017
L	2182-21782-Matériel de transport : Véhicules légers	10	14/12/2017
L	2182-21782-Matériel de transport : Camion et véhicules industriels	8	14/12/2017
L	2183-21783-Matériel de bureau électrique et électronique	10	14/12/2017
L	2183-21783-Matériel informatique	5	14/12/2017
L	2184-21784-Mobilier	15	14/12/2017
L	2188-21788-Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2017
L	2188-21788-Coffre-fort	30	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Installations et appareils de chauffage	20	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Appareils de levage-ascenseurs	30	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Appareils de laboratoire	10	14/12/2017
L	2158-2188- 21758-21788-Equipements de garage et ateliers	15	14/12/2017
L	2158-21758-Equipements des cuisines	15	14/12/2017
L	2184-21784	15	14/12/2017
L	2188-21788	15	14/12/2017
L	2158-21758-Equipements sportifs	15	14/12/2017
L	2184-21784-	15	14/12/2017
L	2188-21788-	15	14/12/2017

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A3

A3 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		26 351,44	26 351,44	0,00	26 351,44
Bogard Sa - LOYER JUIN 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	40,03	40,03	0,00	40,03
Bogard Sa - LOYER JUILLET 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Bogard Sa - LOYER SEPTEMBRE 2009 PR MISE A DISPOSITION D'UNE BOITE AUX LETTRES	0,00	15/10/2015	77,74	77,74	0,00	77,74
Pharmacie Marquet loyer	0,00	14/12/2017	701,98	701,98	0,00	701,98
Pharmacie Marquet loyer	0,00	14/12/2017	701,95	701,95	0,00	701,95
Loisirs formation mobilité loyer/charges aout 2015	0,00	14/12/2017	1 156,50	1 156,50	0,00	1 156,50
Loisirs formation mobilité loyer/charges sept/oct 15	0,00	14/12/2017	2 313,00	2 313,00	0,00	2 313,00
Loisirs formation mobilité loyer/charges nov/dec 15 pour locaux sis ilot de la charite ANG	0,00	14/12/2017	2 313,00	2 313,00	0,00	2 313,00
Loisirs formation mobilité loyers/charges janv/fev 2016	0,00	14/12/2017	2 313,00	2 313,00	0,00	2 313,00
Loisirs formation mobilité loyer mars 2016	0,00	14/12/2017	1 156,50	1 156,50	0,00	1 156,50
inter depannage rembt taxe fonciere 2012 (fb) en application de la cop	0,00	14/12/2017	5 348,00	5 348,00	0,00	5 348,00
inter depannage rembt taxe fonciere 2013 (fb) du 01 janv. au 11 juill. 2013	0,00	14/12/2017	5 693,00	5 693,00	0,00	5 693,00
inter depannage rembt taxe fonciere 2013 du 12 juill. au 31 déc. 2013	0,00	14/12/2017	4 459,00	4 459,00	0,00	4 459,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		26 351,44	26 351,44	0,00	26 351,44

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2010	Immobilier : BATIMENT INDUSTRIEL	150 454,16	BTP BANQUE	20	150 454,16	150 454,16	150 454,16	150 454,16	1 128 406,19	1 730 222,83

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

II – ANNEXES	II
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
1 A - TECHNOPARC	4 786 000,00	0,00	4 786 000,00	2 672 568,80	2 000 000,00	113 431,20	0,00
2 B - PILE A HYDROGENE	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	1 426 300,20	73 699,80	0,00	0,00
3 C - DECONSTRUCTION LE CORSAIRE	144 730,67	0,00	144 730,67	143 034,67	1 696,00	0,00	0,00
5 D - RENOVATION BAT RUE DU CHAT	230 000,00	0,00	230 000,00	137 941,13	92 058,87	0,00	0,00
6 E - BATIMENT CHEZ NADAUD	702 000,00	0,00	702 000,00	0,00	50 000,00	250 000,00	402 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 62

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/02/2020

Présenté par M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances (1),

A Angoulême, le 13/02/2020

M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Angoulême, le 13/02/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain THOMAS	
André BONICHON	
André LANDREAU	
Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU	
Anne-Marie BERNAZEAU	
Anne-Sophie BIDOIRE	
Annette FEUILLADE-MASSON	
Annie MARAIS	
Annie MARC	
Bernard CONTAMINE	
Bernard DEVAUTOUR	
Bernard RIVALLEAU	
Bertrand MAGNANON	
Bruno PROUX	
Catherine BREARD	
Catherine DEBOEVERE	
Catherine PEREZ	
Christophe RAMBLIERE	
Danielle CHAUVET	
Denis DOLIMONT	
Denis DUROCHER	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Dominique PEREZ	
Elisabeth LASBUGUES	
Eric SAVIN	
Fabienne GODICHAUD	
Francis LAURENT	
François ELIE	
François NEBOUT	
Françoise COUTANT	
Françoise DELAGE	
Georges DUMET	
Gilbert CAMPO	
Guy ETIENNE	
Gérard BRUNETEAU	
Gérard DEZIER	
Gérard ROY	
Isabelle LAGRANGE	
Jacky BOUCHAUD	
Jacques DUBREUIL	
Jean REVEREAULT	
Jean-Claude COURARI	
Jean-François DAURE	
Jean-Jacques FOURNIE	
Jean-Luc MARTIAL	
Jean-Luc VALANTIN	
Jean-Marc CHOISY	
Jean-Marie ACQUIER	
Jean-Philippe POUSSET	
Jeanne FILLoux	
José BOUTTEMY	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Joël GUITTON	
Laïd BOUAZZA	
Marie-Hélène PIERRE	
Martine FRANCOIS-ROUGIER	
Maud FOURRIER	
Michaël LAVILLE	
Michel ANDRIEUX	
Michel BUISSON	
Michel GERMANEAU	
Mireille RIOU	
Monique CHIRON	
Pascal MONIER	
Patrick BOURGOIN	
Philippe LAVAUD	
Philippe VERGNAUD	
Roland VEAUX	
Sabrina AFGOUN	
Thierry HUREAU	
Thierry MOTEAU	
Vincent YOU	
Véronique ARLOT	
Véronique DE MAILLARD	
Xavier BONNEFONT	
Yannick PERONNET	
Zahra SEMANE	

Certifié exécutoire par M. Denis DOLIMONT Vice-président délégué aux finances (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Angoulême, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil communautaire.